



LE MOT DU PRÉSIDENT



Les dernières semaines, de nombreuses cérémonies ont commémoré la fin de la première guerre mondiale. Hommage a été rendu à tous les morts, les blessés, les veuves et les orphelins. En 1921, la SEMLH a été créée pour aider et soutenir les légionnaires et leurs familles touchés par les affres des combats. Presqu'un siècle plus tard, devenue SMLH, elle conserve cette mission de soutien à ses membres. Ensemble, nous devons veiller à répondre aux attentes de nos membres qui doivent faire face à des difficultés. Souvent, pour des raisons de pudeur, ces attentes ne sont pas exprimées. J'ai demandé aux présidents de comités de faire en sorte qu'elles soient formulées. Vous qui lisez ce bulletin, prenez contact avec eux, pour vous ou comme porte-parole de quelqu'un qui n'ose pas le faire.

Les commémorations évoquées plus haut ont eu comme point d'orgue l'hommage rendu au soldat inconnu enterré sous l'Arc de Triomphe. Cette tombe est le symbole du sacrifice consenti par tous les combattants morts pour permettre aux Françaises et aux Français de vivre libres. La flamme allumée au-dessus souligne que le souvenir de ces sacrifices ne s'éteindra pas. Les profanations de ce monument montrent que ces symboles ne sont pas compris par tous. Une frange de la population française ignore les valeurs civiques et patriotiques qui nous sont chères. Nous devons accomplir notre mission qui est de les faire rayonner. Nous étions une

dizaine à la cérémonie de ravivage de la flamme le 16 octobre dernier. Soyons plus nombreux à la prochaine occasion ! Par ailleurs, il nous faut expliquer ces valeurs à notre jeunesse qui grandit dans un pays en perte de repères. En liaison avec les autres associations civiques et patriotiques de la ville, des actions vont être conduites dans les différents établissements éducatifs de Neuilly.



Je compte sur votre participation active. Entrer dans la Légion d'honneur impose le devoir de faire rayonner ses valeurs.

Marcel Raffin

Dans ce numéro

- Le mot du président p 1
- Billet p 1
- En direct des comités p 2
- Visite en Champagne p 2
- Soirée théâtrale p 3
- Conférence de la SMLH p 3 & 4
- Remise des bourses p 5
- La Légion d'honneur p 6
- Nos sociétaires écrivent p 7
- Agenda p 8

BILLET

“Pénélope, où es-tu?”

Qui aurait de nos jours l'idée saugrenue de prolonger son attente par tous les moyens possibles ?

Le mot lui-même est périmé, insupportable, inavouable. Il suffit qu'un retard, même minime, soit annoncé sur le tableau d'affichage d'une gare ou d'un aéroport pour qu'un murmure mécontent monte de la foule des voyageurs. Il faut voir l'air excédé de ceux qui attendent un taxi, de ceux qui surveillent le boucher qui fignote la mise en forme des côtelettes. Et ceux qui regardent sans cesse leur montre en attendant leur tour chez le dentiste ! Pourquoi sommes-nous si pressés ? Réponse universelle : Je n'ai pas que ça à faire ! Aucun de nous n'y échappe. Ce doit être la maladie de l'époque.

Comme les enfants gâtés, nous voulons tout, tout de suite. L'urgence nous obsède. Prendre son temps est devenu une incongruité. Par exemple : Pourquoi perdre son temps à écrire ? Le téléphone est dans notre poche ! Le spectacle du métro est éclairant. La plupart des voyageurs ont l'oreille collée à leur portable - quand ils ne font pas partager leurs réflexions à leurs malheureux voisins ! Adieu, Madame de Sévigné !

D'ailleurs, la correspondance n'a plus aucune utilité ! L'ordinateur, docile, attend. Il se prête à toutes nos volontés. Tout lui est possible. En quelques minutes, on peut passer ses commandes : nourriture, vêtements, mobilier, outillage... Et tout nous est livré dans un temps record ! On n'a même pas à lui dire merci ! Comment vivre sans cet ami complaisant, fidèle, omniscient ?



En direct des comités

Goûter gourmand inter-comités au Comptoir LOZ le 08 novembre 2018

Ce fut un gros succès, cette réunion dans ce restaurant de Neuilly, rue des Huissiers. Une trentaine de personnes y ont été accueillies dans une ambiance chaleureuse et feutrée.

Ancelle, le comité organisateur était certes majoritaire mais des membres des autres comités - La Saussaye, Saint Pierre, Bagatelle - nous avaient fait le plaisir de se joindre à nous.



La convivialité était au rendez-vous et les échanges amicaux ont permis à tous et à toutes de faire plus ample connaissance, de se retrouver pour certains et de passer ainsi un moment agréable et détendu autour d'un délicieux « café gourmand ». Félicitations aux restaurateurs.

M-J. Genty



Journée en Champagne le 11 octobre 2018 organisée par le comité Ancelle

Le comité Ancelle inaugure le co-voiturage. En effet, une dizaine de participants se retrouvent pour aller passer une journée organisée par Bernard Montcerisier dans la campagne champenoise.

C'est la découverte de cette belle région avec une visite des vignobles Dravigny et de leurs caves à Avize. Cette visite est accompagnée d'une dégustation de leur champagne issu d'une viticulture en accord avec la nature, privilégiant le travail des sols et l'utilisation de préparations à base de plantes et de minéraux pour soigner les vignes. Nous apprenons que 8 mois sont nécessaires pour la fermentation et 30 mois au moins pour le vieillissement du vin ! Quelques achats faits, nous partons en direction d'Epernay pour déjeuner à Vinay, à l'hostellerie La Briqueterie où un délicieux repas dans un cadre élégant

et raffiné nous attend. Nos yeux et papilles ont été éblouis.

Était prévu ensuite la visite des caves Mercier à Epernay. Leur créateur, Eugène Mercier, était un visionnaire car il imagine en 1871 le creusement de caves longues de 18 km. En 1885, ces caves seront ouvertes au public. Génie de la communication en plus, E. Mercier fait acheminer en 1889 un tonneau monumental (le Foudre) à Paris pour être montré à l'Exposition universelle. Ce tonneau qui peut contenir l'équivalent de 200 000 bouteilles de champagne, trône aujourd'hui à l'entrée des caves.

Nous descendons à 33 m sous terre par un ascenseur aux parois transparentes, et parcourons les caves en petit train d'où nous observons les alignements de bouteilles, les casiers de remuage, quelques sculptures murales, et nous apprenons que les cépages

Pinot noir, Meunier et Chardonnay représentent 99% du vignoble de l'appellation « champagne ». De retour à l'air libre, nous dégustons une coupe Mercier...

De retour à Neuilly vers 20h, il nous reste à remercier chaleureusement Bernard Montcerisier et nos conducteurs.

M-J. G





La conférence du Dr E. Vitte

L'équilibre ou le sixième sens



Pendant des siècles, on a parlé des cinq sens (audition, goût, odorat, toucher et vue) en oubliant comment et pourquoi on tient

debout sans tomber. L'équilibre est un autre sens dont le récepteur périphérique est complexe (oreille interne) et dont les voies sont dédiées à ce qu'elles doivent gérer (contrairement aux autres sens très spécifiques). Ces voies impliquent de nombreuses régions du système nerveux central, dont notamment l'hippocampe (notre GPS). On remarque ainsi que, si les informations venant de l'oreille interne viennent à diminuer, le volume des hippocampes diminue aussi.

Le vertige, l'ébriété, le mal des transports ainsi que le vieillissement de l'équilibre ont été évoqués ainsi que leurs traitements.

Pour garder un bon équilibre en vieillissant, il est important de bouger (quelques heures de marche, Tai-Chi, marche nordique...) pour résister à la diminution de la force et de la masse musculaire et, enfin, faire attention aux traitements médicamenteux (notamment les psychotropes...).

Réception des Neülléens décorés de la Légion d'honneur



Jean-Christophe Fromantin, maire, le conseil municipal et Marcel Raffin, président de la section de Neuilly de la SMLH ont reçu les décorés et leurs familles, le 03 décembre 2018, dans les salons de l'Hôtel de Ville. Après avoir évoqué les valeurs de l'ordre et les objectifs de la société de ses membres, le président Raffin présente son équipe, dessine le plan d'action pour les années à venir et lance un vibrant appel au soutien par les présents. Quant au maire, M. Fromantin, il salue l'apport stabilisant et responsabilisant des décorés de l'ordre en ces temps troublés. Il évoque ensuite, par larges traits, les grands chantiers de la ville.



Soirée théâtrale du 18 octobre 2018

La Comédie de Neuilly nous avait convié à sa traditionnelle soirée théâtrale au profit d'associations caritatives dont la SMLH.

Le sujet : pour fêter le rôle qu'elle vient de décrocher dans un film, Marianne réunit quelques amis dans sa maison de campagne. Cette réunion vire rapidement au règlement de comptes sous l'œil parfois agacé, parfois amusé de Norbert, son mari. Eric Assous, l'auteur, tente ainsi de nous montrer les

travers d'une humanité de personnages avides de reconnaissance, de gloire, d'argent ou seulement d'attention.

Nous avons bien ri, avouons-le, parfois perplexes et même gênés devant l'audace de certaines répliques sexistes ou sexuelles. Cette audace dépasse allègrement ce à quoi nous avions habituées les pièces de boulevard des siècles derniers mais semble déjà datée, au regard de notre actualité du #MeToo.

M-L.H.

Nombre de personnes ayant émargé à l'entrée dont SMLH	314 68	
Recette totale :	10 636,00 €	22%
Part SMLH	1 880,00 €	
Ressources pour les bourses	Brut	Net
Chèques SMLH (Ouvrants droit à avoir fiscal)	1 765,00 €	1 641,45 €
Liquide	115,00 €	115,00 €
Bar	50,00 €	50,00 €
TOTAL	1 930,00 €	1 806,45 €



La conférence de M. Valérian

La finance, objet global à évolution rapide, est difficile à réguler. Elle s'est toujours adaptée à son objet, la maîtrise de l'avenir, dont on se protège ou sur lequel on parie, et en s'adaptant toujours aux nouvelles formes de l'avenir elle a toujours changé de forme. Tôt en même temps elle traverse les frontières, - argent des ordres croisés, prêts florentins au roi d'Angleterre au début de la guerre de cent ans ou, plus proche de nous, le premier réseau bancaire moderne que forment les frères Rothschild entre Londres, Paris, Francfort et Naples au début du XIX^e siècle. Or depuis la fin du XIX^e siècle et l'organisation de marchés boursiers au grand nombre d'intervenants, marqués par des phénomènes de foule, la finance s'emballe régulièrement dans des bulles spéculatives suivies de ventes paniques, et la crise qui s'ensuit atteint alors l'économie dont la finance forme le système sanguin. Il en résulte la nécessité pour le monde politique fractionné de réguler la finance globale.

La crise de 2008, la plus importante depuis celle de 1929, a été largement causée par des dérives des institutions financières. Des prêts hypothécaires commercialisés de manière agressive à des taux d'intérêt assez élevés auprès d'emprunteurs modestes ont été regroupés dans des véhicules de titrisation dont les obligations, partagées en plusieurs catégories, étaient ensuite placées sur les marchés obligataires mondiaux. La catégorie la plus sûre de ces obligations n'était atteinte dans son rendement que si un grand nombre de défauts étaient constatés sur les prêts, chose jugée très improbable au vu de l'évolution passée du marché immobilier, ce qui valait une notation « triple A » à ces obligations. Certaines institutions financières sont allées jusqu'à créer des véhicules de titrisation synthétiques, reproduisant la performance de titrisations réelles, et à parier sur le défaut des obligations qu'ils vendaient à leurs clients. Quand le marché immobilier est entré en crise, tous ces schémas se sont effondrés, produisant des pertes de plusieurs dizaines de milliards sur le bilan de chacune des principales banques exposées.

De nombreux débats de régulation ont eu lieu dans les mois et les années qui ont suivi la crise de 2008. Il en est résulté



des régulations nationales et supranationales. Certains chantiers sont cependant encore ouverts ou n'ont pas vraiment été entrepris.

Les transactions sur produits dérivés dans la mesure où elles s'opèrent pour la plupart sur des marchés organisés avec une structure de compensation. Les banques font face aux exigences en fonds propres de Bâle 3, plus importantes que celles de Bâle 2. Cette augmentation des fonds propres est importante car la tentation des banquiers peu prudents est d'aller vers le plus fort levier de dette et de dépôts pour accroître la rentabilité des fonds propres, oubliant que plus les fonds propres sont faibles, plus le risque est élevé. Une surcharge particulière en capital est imposée à la trentaine de banques jugées systémiques par le Financial Stability Board, qui travaille sous la supervision du G20, cela afin de répondre à la préoccupation d'aléa moral qui s'était exprimée après la crise sous le slogan "end too big to fail", par lequel on entendait mettre fin au chantage latent exercée par des banques dont l'importance obligeait à les secourir avec de l'argent public en cas de problème.

Les sanctions à l'encontre du système bancaire se sont aussi beaucoup accrues en fréquence et en gravité, largement à l'initiative des juges américains s'appuyant sur des lois américaines à effet transnational. Enfin, une campagne intergouvernementale contre les paradis fiscaux a été entreprise sous l'égide du G20, aboutissant par les effets conjugués de la loi américaine et des campagnes de

société civile à un accord international sur l'échange automatique d'informations fiscales entre les autorités des principaux pays.

Il faut enfin mentionner la supervision unique par la Banque Centrale Européenne des deux-cents plus grandes banques de la zone Euro, disposition symétrique du pacte budgétaire européen dans la réponse européenne à la crise des obligations souveraines de 2010-2012.

La régulation financière actuelle pose cependant le problème de sa compatibilité avec une croissance économique forte. Les investissements en entreprises sous forme de dette ou de fonds propres, les prêts aux particuliers, sont désormais plus pénalisants en fonds propres pour les banques, et les compagnies d'assurances sont davantage incitées à investir dans des obligations souveraines grecques ou italiennes que dans des actions d'entreprises, même très bien portantes.

Il reste par ailleurs des zones de risque sans doute insuffisamment couvertes par la régulation, ou par la prévention interne aux entreprises. Les affaires récentes concernant Danske ou Goldman Sachs illustrent les défaillances des systèmes de contrôle, en dépit de tout le travail de conformité exigé par le régulateur. Le retour à une titrisation importante de prêts risqués est aussi préoccupant. Le système de rémunération des agences de notation, payées depuis les années 1970 par les émetteurs qu'elles notent, n'a pas été réformé en dépit du biais évident qu'il engendre. La comptabilité IFRS en valeur de marché accroît les emballements boursiers, dans l'euphorie comme dans la panique, au travers notamment des bilans bancaires.

Enfin, il convient de toujours garder en tête le risque posé par la dette publique considérable de plusieurs grands pays, dont la France, car cette dette accroît le risque d'une crise obligataire et ôte aux États la marge de manœuvre nécessaire pour faire face à une crise du type de celle de 2008. Faire reculer la dette publique, et sans doute aussi la dette privée, et encore mieux contrôler la prise de risque dans les institutions financières, voilà sans doute ce qui peut réduire les risques financiers auxquels notre économie sera exposée dans les années à venir.



La cérémonie de remise des bourses



La huitième remise des bourses de la Légion d'honneur s'est tenue le 22 novembre 2018 dans le cadre de la Maison d'éducation de la Légion d'honneur. Accueillis par Madame la surintendante qui nous a retracé l'histoire de la prestigieuse institution, nous avons ensuite tous vibré aux accents de la Marseillaise chantée par les jeunes filles de la Maison de la Légion d'honneur sous la direction d'une de leurs aînées. Celle-ci, élève en lettres supérieures, nous a montré comment les années de formation dans cette maison forgeait un caractère solide, curieux et emprunt des valeurs de la République.

Le général Picard, représentant la présidente de la SMLH de Seine Saint Denis ouest a introduit la céré-

monie avec Marcel Raffin président de la section de Neuilly. Ce dernier s'est adressé de manière directe aux jeunes lauréats boursiers : « Cette cérémonie est pour vous ! ».

Après le témoignage émouvant d'un ancien lauréat des bourses qui a brillamment accédé aux études supérieures (voir encadré), les maires adjoints de Saint Denis, Clichy et Neuilly ont dans leurs allocutions, exprimé leur vif soutien à ce projet de bourses.

Pour les 20 nouveaux lauréats (12 jeunes des Hauts de Seine, 8 de Seine Saint Denis), la cérémonie de remise des bourses a débuté par l'allocution de M. Gilles Pernet, représentant l'amiral Coldefy, président de la SMLH. Puis chaque filleul(e) a reçu des mains de son parrain ou de sa

marraine son diplôme de lauréat des Bourses de la Légion d'honneur et un chèque correspondant à la première partie de sa bourse. La photo de chaque binôme parrain/marraine et filleul(e) marque le début d'une ou deux années de compagnonnage.

La cérémonie a été conclue par M. Pierre-André Durand, préfet de la Seine Saint Denis. Nous tenons à remercier toutes les personnes présentes venues soutenir les jeunes dans ce moment solennel, particulièrement les équipes dirigeantes et enseignantes des lycées Guérin et Kandinsky de Neuilly, des écoles de la deuxième chance de Seine Saint Denis et des Hauts de Seine ainsi que des écoles d'apprentis partenaires du projet.

Renée Pomarède

Lors de la cérémonie de remise des bourses de la Légion d'honneur, le jeune Cédric Goethe, lui-même lauréat de la promotion 2013, a témoigné du parcours qu'il avait suivi et du sens qu'il donnait à cette distinction. Sa marraine, Elizabeth Vitte a gardé le contact pendant ces cinq années !

« Bonjour je suis Cédric Goethe. J'ai 22 ans. J'ai eu le privilège d'être boursier de la Légion d'honneur en novembre 2013. Quand j'ai appris que j'avais été retenu pour obtenir cette bourse d'excellence, ce fut une immense joie. Pour moi qui suis dyspraxique, qui ai toujours dû faire deux fois plus que les autres pour y arriver, c'était une reconnaissance. En 2014, j'ai obtenu mon Bac Pro avec mention Bien.

En Juin 2018, j'ai eu mon BTS et actuellement, je suis inscrit en licence Pro Commercialisation de produits et services.

Être boursier de la Légion d'honneur ne signifie pas seulement recevoir une récompense financière, c'est aussi pouvoir bénéficier d'un suivi par un parrain ou une marraine.

Pour moi, ça été une marraine qui continue toujours à suivre mon évolution et c'est grâce à elle si je peux vous parler de mon parcours aujourd'hui. J'espère que comme pour moi être boursier de la Légion d'honneur sera pour vous un facteur de motivation quoique vous choisissiez de faire dans votre vie.

Merci.”





La Légion d'honneur et son drapeau étaient présents



Le 24 août, la commémoration de la libération de Neuilly : la SMLH était sur place, à côté des représentants des anciens combattants et de membres de l'Ordre national du mérite. Au cours de cette cérémonie, Madame Marie-Claude Le Floc'h, adjointe, a déposé une gerbe au nom du maire de Neuilly.



Le 25 septembre, l'hommage aux harkis : le maire de Neuilly, empêché, avait délégué Philippe Randot président du CELAC, membre de la SMLH, pour déposer une gerbe à Largentière.

Un peu d'histoire s'impose : la Marine française qui avait embauché des harkis sur ordre de l'État, avait décidé de ne pas les abandonner à la suite de l'indépendance de l'Algérie et les a ramenés dans ses bateaux. Arrivés en France, ils avaient provisoirement trouvé refuge au camp du Larsac. La ville de Neuilly sous l'égide d'Achille Perreti, étant jumelée avec Nemours en Algérie où étaient stationnés les « harkis Marine », avait alors décidé de les aider à s'implanter à Largentière (Ardèche). Cette aide comprenait un terrain pour y construire leurs habitations et une offre de travail sur place dans les mines d'argent. Depuis lors, l'anniversaire de leur arrivée en France en 1962 était annuellement célébré. Depuis l'année dernière, une date nationale a été créée pour les harkis que la ville de Largentière doit dorénavant respecter.



Le 16 octobre, ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe : comme les années présentes, les membres des associations des deux ordres nationaux – Légion d'honneur, Ordre national du mérite – du département des Hauts-de-Seine ont été associés à cette cérémonie. Y étaient également présents des parlementaires, des maires, des porte-drapeaux du département ainsi qu'un groupe de jeunes sapeurs-pompiers.

Le 11 novembre, cérémonies de la fin de la première guerre mondiale : pour ces cérémonies, nombreux étaient les points de ralliement, nombreux aussi les possibilités pour les membres de la SMLH de Neuilly d'y prendre part. C'était le cas la veille à la synagogue, le jour même aux monuments aux morts des policiers et de la ville, au cimetière ancien, à l'hôtel de Ville, à l'église Saint-Pierre et au temple, au théâtre des Sablons, et le lendemain au lycée Pasteur dont voici une photo pour toutes les autres....sous la pluie de circonstance.



La Légion d'honneur et les lauréats du lycée professionnel Kandinsky



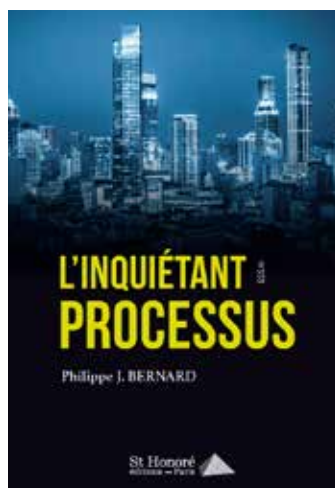
Sur invitation de l'association des anciens élèves, des personnels et du proviseur du lycée Kandinsky,

notre président et bon nombre de son équipe s'étaient rendus le 10 novembre 2018 à l'amphithéâtre de la cité scolaire Pasteur. Ils y ont participé d'autant plus joyeusement à la remise des diplômes du CAP et du Baccalauréat professionnel 2018 que certains des lauréats étaient leurs filleuls. Deux élèves, Anaïs Couture et Elise Gillet, parrainés depuis 2017 et actuellement en classe de terminale, qui avaient concouru pour le titre de meilleur apprenti de

France, avaient même été récompensées, respectivement par la médaille d'or et celle de bronze.



Nos sociétaires écrivent...



L'INQUIÉTANT PROCESSUS de Philippe J. Bernard

L'inquiétant processus est d'abord une description des temps politiques actuels, des réformes que recherche le président Macron, et de l'accueil variable de l'opinion. Comme souvent, une dégradation semble en cours, liée à de fortes espérances ou attentes. Cet ouvrage, couvrant les aspects politiques, économiques et sociaux des tensions du monde d'aujourd'hui, devrait pouvoir intéresser un large public, prêt à s'écarter

des schémas simplistes qui lui sont offerts en France, ou dans les divers pays qui l'entourent. Sous une forme presque pédagogique, reflet d'une longue expérience professionnelle et personnelle, il trace le portrait d'un monde encore à venir.

Après avoir été résistant, maquisard et combattant de la dernière guerre, puis expert des organisations internationales dans beaucoup de pays en développement, l'auteur a travaillé au Commissariat du plan français, puis enseigné dans une grande Ecole d'ingénieurs, alliant ainsi connaissance pratique des problèmes et réflexions originales.



RÉAGIR ! de Gérard Lepeuple

“La sécurité d'une population est le premier des devoirs régaliens d'un État. La défense ne devrait jamais être sacrifiée au profit d'autres missions étatiques. Le désarmement “imposé” à la France dans les années trente lui a coûté horriblement cher, illustrant combien la paix n'est

que le dividende d'une défense suffisante. Pour se défendre, il faut des hommes prêts à se sacrifier. En contrepartie de ce courage et de cette abnégation, l'État se doit de bien équiper son armée. Pour ce faire, il doit définir ce dont il a besoin, adopter une politique d'acquisition des matériels qui s'inscrit dans la durée, la mettre en œuvre, allouer les

crédits nécessaires, gérer les investissements correspondants, dans une organisation efficace.” Cet essai s'appuie sur de nombreuses années d'expérience durant lesquelles l'auteur a travaillé pour la Défense, à la Direction générale de l'Armement, dans l'industrie de l'armement et en tant que consultant.

Les propos perspicaces de ce livre, savamment construit, interpellent et entraînent à la réflexion, même quand sa lecture est terminée...

Ancien élève de Polytechnique, de l'École nationale supérieure de l'aéronautique et de l'espace, Gérard Lepeuple est titulaire d'un Master of Science de Stanford (Californie). Il a débuté à la Direction générale de l'armement qu'il a quittée pour s'occuper des activités de Défense du groupe Safran. Puis il a créé sa société de conseil en Défense-espace-sécurité. Ancien auditeur du Centre des hautes études de l'armement et de l'Institut des hautes études de défense nationale, il est chevalier de l'Ordre national du mérite et commandeur de la Légion d'honneur.

Hommage à Michel Renvoisé

Au moment de la rentrée, fin septembre, nous avons appris avec stupeur et peine le décès brutal du Commissaire général de la marine Michel Renvoisé, membre éminent et particulièrement actif de notre section.

Nombreux ont été ceux qui sont venus, le 4 octobre, en l'église Saint Pierre, rendre un dernier hommage à Michel, l'ami, l'homme chaleureux et généreux, cultivé et engagé, que tous appréciaient et que nous venons de perdre. Michel Renvoisé est entré en 1956 à l'École du Commissariat de la marine. Il entamait alors, dans une tradition familiale marquée par la « Royale », une carrière particulièrement riche et variée. Après son embarquement sur la « Jeanne d'Arc » en 1957 se succèdent de nombreuses affectations à la mer en alternance

avec des postes de responsabilité à terre. En 1971, il est admis à l'École de guerre navale. Il occupe ensuite d'importantes fonctions, en particulier à Toulon comme sous-directeur (1974) puis directeur (1981) de l'École du Commissariat de la marine. Promu en 1988 au grade de commissaire général de la marine, il devient directeur des services du commissariat de la 1ère région maritime à Cherbourg puis de la 2ème région à Brest. En 1993, Michel Renvoisé est nommé inspecteur du Commissariat et termine ainsi un parcours particulièrement brillant qui s'achève en 1995 par son admission dans la 2ème section du cadre des officiers généraux de la marine. Son activité ne s'est pas arrêtée pour autant lorsqu'il a quitté l'uniforme. Il s'est consacré alors pleinement

et efficacement à plusieurs associations liées à la marine ou à la mer en devenant président de l'Association des commissaires de la marine (1995) ou vice-président de l'Association pour le développement des œuvres sociales de la marine (ADOSM, 1994). A la Société de sauvetage en mer (SNSM) il a été directeur de la publication puis membre d'honneur du conseil d'administration. Enfin, en 2000, il a été élu membre titulaire de l'Académie de marine dans la section Histoire, lettres et arts.

Le Commissaire général de la marine Renvoisé était officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'Ordre national du mérite et chevalier des Palmes académiques.

Philippe Dureuil

BILLET

... suite de la page 1 "Pénélope, où es-tu?"

Tout, il sait tout faire : correspondance, déclarations d'impôts, réservations de voyages, de billets d'avions ou de trains, de places de théâtre sans oublier les meilleures propositions de prix... Il nous permet même de prospérer dans un monde que nous pensions réservé à nos seules capacités humaines : celui de la science...

L'intelligence artificielle est née. La patience n'est plus une vertu : l'attente est supprimée. Sommes-nous au seuil d'un monde artificiel ou tout est possible sans notre aide? Sommes-nous devenus des bipèdes paresseux et incapables soumis à une intelligence qui ne nous appartient pas et pour qui tout est réalisable? Allons! Resaisissons-nous! Qui a conçu cette intelligence? L'homme! Elle est efficace, certes. Elle nous permet d'éviter d'innombrables et d'interminables recherches en fournissant les résultats attendus, dans un temps minimum. C'est inestimable. Mais ayons toujours à l'esprit qu'elle est notre création et n'existerait pas sans nous. Aussi admirable et utile qu'elle soit, elle est à notre service, elle est notre outil, précieux, c'est incontestable mais à notre service. Nous l'utilisons, nous ne devons pas être utilisés.

Nous avons compris : l'attente n'a plus de place dans l'efficacité de notre monde. Mais elle n'est pas morte. Sans doute est-elle parfois insupportable quand elle est envahie par l'inquiétude, le chagrin ou l'urgence. Mais comme elle sait être douce quand elle s'accompagne de l'espoir! ET comme elle est gaie quand elle allume des étoiles dans les yeux d'un enfant avant Noël! Elle illumine le monde, bien mieux que les bougies! Quel ennui, sans elle! Il ne nous resterait plus qu'à rejoindre le Petit Prince sur sa planète!

Françoise Masson

29

agenda

CONFÉRENCES ET MANIFESTATIONS

- Vendredi 14 décembre 2018 : déjeuner SMLH à la Résidence Club
- Mardi 08 janvier 2019 : visite de l'ambassade de Grande Bretagne, suivie d'un déjeuner (organisée par le comité Saint Pierre)
- Judi 17 janvier 2019, 18h : conférence (Maison des associations)
- Samedi 26 janvier 2019 : brunch au restaurant « Le Passage » 147 avenue de Neuilly (organisé par le comité Ancelle)
- Judi 7 février 2019 : goûter gourmand au restaurant "Le Comptoir Loz" rue des Huissiers, organisé par le comité Ancelle et le Souvenir français, associés à l'Ordre du mérite et aux Anciens combattants
- Vendredi 15 février 2019 : visite du musée Nissim de Camondo (organisée par le comité Ancelle)
- Judi 21 février, 18h : conférence (Maison des associations)
- Fin de l'hiver : projet d'une visite des institutions européennes à Bruxelles (organisation : comité La Saussaie)

RÉUNIONS À LA MAISON DES ASSOCIATIONS

- 17 janvier, 21 février 2019, 15h30 : réunion des bureaux de la section et des comités



Le Bulletin

Périodicité : quadrimestriel
Directeur de la publication : Marcel Raffin
Rédaction : M-L. Herschtel
Comité de rédaction : M-J Genty, F. Masson, C. Vannier, R. Pomarède, F. Delaveau, Ph. Dureuil, J. Le Clair, Ph. Randot.
Photos : Ph. Randot, B. Wenden et d'autres
Site : <http://92200.smlh.fr>
Mail : hherschtel@gmail.com

Nos amis disparus

Nos condoléances désolées aux familles et proches.

Comité Bagatelle :

Michel de BOURBON de PARME
(07/07/2018)
Bernard LECLUSE (de) (29/08/2018)
Jacques EDIN (24/11/2018)

Comité Saint-Pierre :

Jean-Luc THONNAT (01/10/2018)

Comité La Saussaie :

Mme Christine MORIN-POSTEL
(25/10/2018)

Comité Ancelle :

Léon Jacques MAYER (02/09/2018)
Michel RENVOISÉ (28/09/2018)